

"Nous devons conserver le maximum de services sur les deux rectorats" (B. Beignier et R. Laganier)

10-13 minutes

"Nous devons conserver le maximum de services sur les deux sites, sous la forme soit de services académiques, soit de services inter-académiques", déclare à AEF info Bernard Beignier, recteur de la région académique Paca et recteur de l'académie d'Aix-Marseille. Interviewé le 11 juillet 2019 avec Richard Laganier, recteur de l'académie de Nice, il explique comment la nouvelle organisation respectera "un équilibre" entre les deux sites d'Aix-en-Provence et Nice, "avec une répartition des compétences". Ceux-ci "restent nécessaires pour garantir l'accompagnement de proximité des personnels et des usagers dans bien des domaines", souligne Bernard Beignier. Un "groupe de travail interacadémique" sera installé à la rentrée pour associer les organisations syndicales à "la mise en forme de la réforme". Il n'y aura "pas de pertes d'emplois fonctionnels", assurent les deux recteurs.



Bernard Beignier, recteur d'Aix-Marseille, et Richard Laganier, recteur de Nice. D.R.

AEF info : Sur quelles bases avez-vous relancé votre réflexion sur le rapprochement de vos deux académies après l'abandon du projet de fusion ?

Bernard Beignier : L'abandon du projet de fusion au sein d'une même région académique a apaisé les esprits, tant chez les personnels des deux rectorats que les transformations un temps envisagées inquiétaient, que chez les élus politiques qui s'interrogeaient sur le futur centre névralgique de cette nouvelle

académie. Le travail qui avait été accompli n'a pas été vain, car nous en réutilisons une partie d'une autre manière. Nous avons pu très vite rebondir et présenter un nouveau projet cohérent.

D'ailleurs, pour ma part, j'avais toujours parlé de réunion, et non pas de fusion : il y a une nuance importante entre les deux.

J'avais notamment plaidé pour maintenir deux rectorats et deux recteurs y compris dans l'hypothèse d'une seule académie, en faisant valoir la nécessité de disposer d'un recteur délégué à Nice. J'avais aussi insisté sur la géographie qui, notamment, place aux deux extrémités de la région la 2^e et la 5^e ville de France, et sur l'histoire, qu'on néglige souvent un peu trop.

Richard Laganier : L'objectif global est de construire un ensemble cohérent et de bien penser la répartition des pouvoirs et des responsabilités au niveau régional, où nous faisons face à de vrais enjeux de coordination stratégique et de renforcement des expertises, tout en pensant à la proximité et aux équilibres entre les territoires. C'est le sens de notre projet, qui ne rencontre pas de réaction négative de la part des personnels.

AEF info : Quelle organisation privilégie votre feuille de route ?

Bernard Beignier : Nos deux sites actuels, Aix-en-Provence et Nice, restent nécessaires pour garantir l'accompagnement de proximité des personnels et des usagers dans bien des domaines. Prenons l'exemple des directions des examens et des concours de chaque rectorat. Pourquoi n'avons-nous pas envisagé un seul service régional renforcé pour le baccalauréat, à Aix-en-Provence, où travaillent trois personnes à temps complet ? Parce que lorsqu'une question se pose le jour de l'épreuve à 8 heures dans un centre d'examen à Menton, elle doit être réglée au plus près, par Nice. Le bon sens doit l'emporter. Mais les deux académies doivent néanmoins marcher du même pas, adopter des méthodes de travail concordantes. Un objectif de convergence sera donc recherché entre les services.

" Même s'il y a un directeur de service sur un site, et un adjoint sur l'autre, il n'y aura pas de site majeur et de site mineur. "

Reste que le ministère nous demande de mettre en place des services régionaux, ce que nous faisons pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, l'information et l'orientation, la formation professionnelle initiale et continue, la gestion du BOP soutien, les achats, les études et statistiques relatives aux données régionales, et l'immobilier de l'État et les constructions universitaires. Nous allons travailler sur un équilibre : même s'il y a un directeur de service sur un site, et un adjoint sur l'autre, il n'y aura pas de site majeur et de site mineur. Bien sûr, les effectifs

resteront plus importants à Aix qu'à Nice comme c'est déjà le cas aujourd'hui, mais ce n'est pas là la question. Ce qui importe, c'est de disposer d'un service fonctionnant avec la même efficacité pour les six départements de la région académique.

Richard Laganier : Il s'agit de tenir un enjeu de proximité et de subsidiarité. Il faut donner au plus petit niveau d'autorité compétent la responsabilité de résoudre les problèmes tout en harmonisant les pratiques par un travail de coordination. Toutefois, sur certains sujets, nous avons besoin d'une coordination stratégique au niveau régional, pour une plus grande efficacité du service de l'Éducation nationale en lien avec ses partenaires régionaux. Ces services régionaux constitueront des pôles d'expertise dans le cadre de l'exercice des compétences partagées avec ces partenaires. Mais ils prendront en compte un nécessaire équilibre entre les sites des rectorats, avec une répartition des compétences. On peut ainsi imaginer un directeur régional de la formation professionnelle initiale et continue à Aix en dialogue permanent avec le conseil régional et le préfet de région, et un directeur adjoint à Nice porteur d'une mission régionale, par exemple l'apprentissage.

AEF info : **Cette feuille de route a-t-elle vocation à évoluer, en intégrant par exemple de nouveaux services régionaux ou inter-académiques qui n'y figurent pas à ce stade ? Comment les organisations syndicales sont-elles associées ?**

Bernard Beignier : Notre feuille de route a été validée par le secrétariat général du MESRI et du MEN, et la liste des services régionaux ou inter-académiques que nous proposons de mettre en œuvre est stabilisée à ce stade. Nous avons aujourd'hui atteint la limite de l'exercice feuille de route, car nous attendons maintenant les textes réglementaires. Nous saurons alors de quelle marge de manœuvre les régions académiques disposeront pour s'organiser en fonction de leurs caractéristiques propres.

Richard Laganier : Nous avons réalisé un travail d'information conjoint de nos deux CTA et nos deux CTSA [comités techniques spéciaux académiques] le 28 juin dernier, et à la rentrée, nous mettrons en place un groupe de travail interacadémique afin que toutes les organisations syndicales disposent du même niveau d'information et d'échanges pour contribuer à la mise en forme de la réforme.

AEF info : **Quelles mobilités votre projet d'organisation-cible suppose-t-il ?**

" Cela entrainera-t-il une réduction d'effectifs dans certains services académiques ? Nous ne le savons pas encore, mais dans tous les cas, il n'y aura pas de pertes d'emplois fonctionnels."

Bernard Beignier : Nous n'avons pas envisagé la question pour le moment, et on ne nous a pas demandé de le faire. Bien sûr, si un service doit être renforcé sur un site, nous veillerons à maintenir un équilibre. Évidemment, la montée en puissance de la stratégie régionale aura pour effet de développer les services régionaux. Cela entraînera-t-il une réduction d'effectifs dans certains services académiques ? Nous ne le savons pas encore, mais dans tous les cas, il n'y aura pas de pertes d'emplois fonctionnels.

Certains conseillers techniques du recteur pourraient être élevés au niveau régional à l'instar de la conseillère en charge de la scolarisation des élèves à besoins particuliers. C'est déjà une mission régionale, pilotée par une seule conseillère technique pour les deux académies depuis la création de la région académique Paca. La réorganisation prévoit le maintien d'une conseillère inter-académique.

Richard Laganier : L'exemple de l'école inclusive préfigure bien l'avenir : une seule conseillère pense la stratégie régionale et propose une organisation d'ensemble qui est déployée en proximité à l'échelle départementale.

AEF info : Comment concevez-vous le rôle du futur secrétaire général de région académique (SGRA) ?

Bernard Beignier : Le SGRA s'occupera du seul BOP régionalisé. Pour le reste, tout dépendra du prochain décret. Il y a deux façons d'entrevoir son travail. Si nous sommes dans un processus d'accroissement des pouvoirs régionaux, il se rapprochera d'un secrétaire général d'académie et sera chargé de la mise en œuvre directe des stratégies régionales. Ou bien nous sommes dans un processus d'harmonisation entre les deux académies et dans ce cas, son rôle sera de définir une stratégie régionale et de s'assurer que la mise en œuvre confiée au niveau de chaque académie est en accord. Je pense que nous nous plaçons plutôt dans cette seconde hypothèse.

AEF info : Le recteur de la région académique devient recteur chancelier des universités. Embrasse-t-il de nouvelles missions vis-à-vis des universités ? Comment les concilier avec l'autonomie des universités ?

" Les recteurs chanceliers seront là pour conforter l'autonomie des universités, pas pour la diminuer. "

Bernard Beignier : Il n'y a pas de nouvelles missions, mais une évolution concernant le budget et la stratégie des universités. Le ministère de l'enseignement supérieur demande aujourd'hui aux universités de développer de vrais projets stratégiques nationaux et internationaux. Dans ce cadre, la gestion en bon père de famille

n'est plus envisageable. Mais les recteurs chanceliers ne vont pas se substituer aux présidents, ils seront des incitateurs. Ils seront là pour conforter l'autonomie des universités, pas pour la diminuer. La loi n'emploie d'ailleurs pas une seule fois le mot tutelle. Je pense par ailleurs qu'étant issus du monde universitaire qu'ils connaissent bien, les recteurs disposent d'une légitimité que les universités apprécieront.

Richard Laganier : Le rôle du recteur délégué à l'ESRI sera d'échanger sur les impacts en termes de moyens des choix structurants opérés par l'université, mais aussi d'accompagner l'établissement dans le portage multi-partenarial de son projet, y compris auprès des acteurs socio-économiques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le DRRT s'est rapproché du recteur de région académique.

AEF info : **Cette nouvelle organisation préfigure-t-elle une nouvelle vague majeure de déconcentration de l'État ?**

Bernard Beignier : Cette déconcentration est amorcée et inévitable dans la mesure où l'histoire va dans le sens d'un renforcement du poids politique des régions. Les services de l'État doivent donc être en concordance avec cette évolution. C'est la plus-value évidente de la nouvelle gouvernance académique. Notre parole sera plus unifiée sur les chapitres régionaux. Tout en jouant la carte d'une grande proximité compte tenu de la capillarité de notre institution. Nous devons réussir ce pari : être audible au niveau régional et présent dans la plus petite commune du territoire.